Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie La Floraison Inc.	2007506	Le 26 avril 2023
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie La Floraison		(506) 855-5987
Adresse		
1-140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Paula Morin		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	01 mai 2023	
Commentaires : Le dernier rapport d'inspection de surveillance n'est pas présent sur le tableau d'affichage. Un rappel est donné que le dernier rapport d'inspection de surveillance doit être affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement.			

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;
-Le ratio enfant-éducatrice\éducateur.
- Les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants sont présents- si les conditions météorologiques le permettent.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
-La procédure pour le changement de couche a été observée, un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant qui n'a pas fait l'apprentissage de la propreté. La surface pour le changement des couches est munie de rebords ou de courroies de sécurité.
-La surface pour le changement de couches est couverte d'une enveloppe étanche.
-Les enfants sont toujours sous surveillance durant le changement des couches.

original signé par
Paula Morin — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 avril 2023 — Date

original signé par
Impossible d'obtenir la signature de l'exploitant après plusieurs tentatives.

Le 28 avril 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée Date